

# 1 Psychologue ou Infirmier en soins généraux - Agent DECLIC

Référence : 3134-26-1199/SR du 7 août 2026

Employeur : Agence Sanitaire et Sociale  
de la Nouvelle-Calédonie (ASS NC)



**Corps /Domaine** Psychologue ou Infirmier en soins  
généraux

**Direction** : Programme de prévention en addictologie

**Lieu de travail** : Nouméa

**Durée de résidence exigée**

**Pour le recrutement sur titre (1)** : au moins égale à  
5 ans

**Date de dépôt de l'offre** : vendredi 7 août 2026

**Date limite de candidature** : vendredi 28 août 2026

**Poste à pourvoir** : Septembre/Octobre 2026

Détails de l'offre :

La délibération n°114 du 24 mars 2016 relative au plan de santé calédonien « Do Kamo, Être épanoui ! » concernant l'organisation, la gouvernance, le pilotage et la régulation du système de protection sociale et de santé a posé les bases d'un renouveau en matière de santé publique et de protection sociale. L'axe 3 de ce plan place la promotion de la santé au cœur du dispositif.

L'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, établissement public administratif, a pour objet de faciliter la garantie du droit à la santé pour tous. Elle met en œuvre les programmes prioritaires de prévention et de promotion de la santé décidés par la Nouvelle-Calédonie.

La consultation DECLIC du programme de prévention en addictologie offre, gratuitement et anonymement, aux jeunes consommateurs (mineurs ou majeurs) et à leur entourage la possibilité d'effectuer un bilan de leurs consommations, d'obtenir information et conseil et, le cas échéant, une aide à l'arrêt de la consommation. Si nécessaire, peut être également proposé une prise en charge brève ou une orientation vers un structure spécialisée.

Le dispositif prend en compte toutes le substances psychoactives (cannabis, alcool, tabac, ...) ainsi que les addictions sans produit (jeux vidéo, usage d'internet, jeux de hasard, pornographie ...). Afin de faciliter l'accès du dispositif à la population, des permanences sont proposées sur l'ensemble du territoire

**Emploi RESPNC : Psychologue ou Infirmier en soins généraux**

**Missions :**

L'agent DECLIC aura pour mission au sein d'une équipe pluridisciplinaire :

- L'accueil, l'écoute, l'évaluation, l'information, le suivi et l'accompagnement du public en difficulté avec des consommations ;
- L'accueil et le suivi des personnes sous mains de justice ;
- L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des familles en difficulté ;
- Le travail partenarial avec les professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs intervenants auprès du public accueilli ;
- La participation à l'évaluation de l'activité.

Autres activités du poste :

- La formalisation du réseau et la formation des professionnels ;
- La communication sur l'activité ;

- L'évaluation de l'activité, élaboration et communication des bilans annuels ;
- Contribution à des activités visant à la promotion du dispositif ;
- Participation à des sensibilisations de professionnels notamment sur la thématique ;
- Encadrement et tutorat des stagiaires.

**Caractéristiques particulières de l'emploi**

Être titulaire du permis B  
Déplacements fréquents sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

**Profil du candidat**

**Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :**

- DESS en psychologie ou master 2 mention psychologie ;
- Ou Diplôme d'état d'infirmier
- Formation en addictologie et / ou expérience en addictologie ;
- Formation ou expérience en éducation pour la santé souhaitable ;
- Formation ou expérience en thérapie systémique familiale souhaitable ;
- Formation ou expérience des thérapies cognitives comportementales souhaitable.

**Savoir-faire :**

- Organiser et animer des groupes ;
- Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de l'environnement familial ;
- Rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité ;
- Adapter la pratique professionnelle aux situations, le discours des personnes ;
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes ;
- Formaliser et transmettre le savoir professionnel ;
- Connaissances institutionnelles des champs de la santé, du social et du milieu associatif ;
- Sens de l'organisation et capacité à prendre des décisions ;
- Connaissances en éducation pour la santé ;
- Connaissance des cultures du pacifiques

**Comportement professionnel :**

- Qualité d'empathie propice à créer une relation de confiance auprès des patients et de leur entourage ;
- Capacité à travailler de façon autonome avec un réseau de partenaires ;
- Capacités à travailler dans une dynamique d'équipe avec ouverture d'esprit ;
- Éthique et déontologie ;
- Sens du service public ;
- Adaptabilité ;
- Discrétion ;
- Rigueur.

**Contact et informations complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
Monsieur Emmanuel RIVET – Tél : 25 52 17

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, 3 dernières évaluations professionnelles ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à Direction de l'ASSNC par :

- voie postale : BP P4 – 98851 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre-ville – 16, rue du Général Gallieni – 3<sup>ème</sup> étage
- mail : [recrutement@ass.nc](mailto:recrutement@ass.nc) au format PDF

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***